

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/07/2020

Séance du 23 Juillet 2020

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Pour : 11

Contre : 0

Abstention 0

Absents : 0

Représentés : 3

L'An Deux Mille Vingt et le Vingt Trois Juillet à 18 heures 30

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M le Maire, Robert SIEGEL.

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C,Absents excusés : KROGSDALH A procuration à SIEGEL R, QUEVEREUX M procuration à BRUNEL MINAZZO D, NICAISE V procuration à GILHET B,**Objet : Vote des taux des taxes locales 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'au moment du vote du budget 2020, il convient de se prononcer sur les taux des taxes locales ;

Il propose au Conseil Municipal de fixer les taux des différentes taxes locales pour l'année 2020 de la façon suivante :

Foncier bâti : 11,00 %

Foncier non bâti : 134,58 %

Ces taux sont identiques à ceux de l'année précédente.

Acte rendu
exécutoire
après dépôt
en
Préfecture
Le

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
28 JUL. 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORESMAU JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDALH A.

STEHLE C.

QUEVEREUX M.

COMMUNE : 261 ST GUILHEM LE DESERT
 ARRONDISSEMENT : 34 LODEVE
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE GIGNAC



N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS				
Bases d'imposition effectives 2019 ¹	Taux d'imposition communaux de 2019 ²	Taux d'imposition plafonnés 2020 ³	Bases d'imposition provisionnelles 2020 ⁴	Produits à taux constants (col. 4 x col. 2 ou col. 3) ⁵
Taxe d'habitation.....	310 351	10,35	314 300	32 530
Taxe foncière (bâti).....	338 927	11,00	344 100	37 851
Taxe foncière (non bâti).	3 561	134,58	3 600	4 845
CFE.....				0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b				
Total :				42 696

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020 5

Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6 **80 337** - Total allocations compensatoires 5 111 - Produit taxe additionnelle FNB 7 -

Produit des IFER 8 -

Produit de la CVAE 9 +

TASCOM 10 -

DCRTP 11 -

Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) 12 =

Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 13

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col. 9) excède le plafond inscrit col. 3 (ou, à défaut, col. 15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

Taux de référence de 2019 (col. 2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁷	Taux de référence 2020 (col. 6 x col. 8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹²	Bases d'imposition provisionnelles 2020 ¹¹	Produit correspondant (col. 10 x col. 11) ¹²	
Taxe foncière.....	11,00		11 %	344 100	37 851	
Txe foncière (non bâti).....	134,58		134,58 %	3 600	4 845	
CFE.....	>>>					
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :					Produit fiscal attendu	42 696

A MONTPELLIER
 Le Directeur Dep. des Finances Publiques

Le préfet,
 PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

A ST Guilhem le Desert
 Le maire,
 le 23/07/2020

SAMUEL BARREAU
 le 09 MARS 2020

28 JUL. 2020

D.R.C.L
 GREFFE - P.F.R.A.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLETA RETOURNER AUX SERVOIRS PRÉFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

